

À la séance extraordinaire du conseil municipal de Gallichan, tenue le **VINGT DEUX MAI DEUX MILLE DIX HUIT**, à 19h00, à la salle municipale de Gallichan et à laquelle assistaient le maire M. Henri Bourque, les conseillères et les conseillers suivants :

1- **Étaient présents :**

M. Claude Bourque
M. Serge Marquis
Mme Sonia Rivard

Mme Francine Lehouiller
M. Réjean Breton
M. Luc Adam

Formant quorum sous la présidence de monsieur Henri Bourque, maire, madame Johanne Shink, Dir. Gén./Sec.-très. est aussi présente.

2- **Lecture et acceptation de l'ordre du jour et de l'avis de convocation**

1. Présences
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour et l'avis de convocation
3. Coordonnateur (trice) en loisirs
4. Secrétaire-trésorière adjointe
5. Levée de la séance.

R18-05-117

L'ordre du jour et l'avis de convocation sont acceptés sur une proposition de Francine Lehouiller, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères).

3- **Coordonnateur (trice) en loisirs**

R18-05-118

Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, la municipalité de Gallichan accepte de reconduire l'entente pour le poste de coordonnateur (trice) en loisirs pour deux municipalités, soit Rapide-Danseur et Gallichan.

QUE, la municipalité de Rapide-Danseur sera nommée mandataire pour la portion administrative.

Adopté.

4- **Secrétaire-trésorière adjointe**

Il est proposé par monsieur Réjean Breton, appuyé par monsieur Serge Marquis et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, la municipalité de Gallichan accepte d'augmenter les heures de la secrétaire-trésorière adjointe à 35 hres par semaine et d'augmenter son taux horaire à 17.\$ /hre plus 4% de paie de vacances.

Adopté.

8- **LEVÉE DE LA SÉANCE**

R18-05-119

La séance est levée à 19h15 sur une proposition de monsieur Réjean Breton appuyé par monsieur Luc Adam et résolu unanimement par les conseillers (ères).

Maire

Dir. Gén./Sec.-très.